Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 22.06.16 | 49e année | Nº 21

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

L'été, Neuchâtel brille

La culture, c'est juste une façon de faire battre le cœur. Et du cœur, Neuchâtel n'en manque jamais. Par ses nombreux artistes créatifs, par sa vie culturelle variée et de qualité, avec le NIFFF, avec Festi'neuch, avec aussi ses musées de réputation nationale et ses expositions d'ampleur internationale, Neuchâtel est un cœur qui bat et qui bat très fort.

Le NIFFF et Festi'neuch notamment, au fil des ans, sont devenus des rendez-vous incontournables et avec eux, Neuchâtel rayonne bien au-delà de ses frontières. C'est important. Une ville qui se recroqueville sur son nombril est une ville qui meurt. Parce que tout seul, on n'est jamais ni intelligent, ni inventeur, ni créatif. Il nous faut cette vitalité culturelle, il nous faut cette volonté d'exister au cœur des savoirs, il nous faut cette envie de musique, d'arts et de cinéma. Cela participe d'un lien social fort au cœur de la cité.

Mais ce n'est pas suffisant. Tout territoire urbain doit avoir pour ambition d'être attractif pour rayonner à l'international. Neuchâtel le sait et s'inscrit désormais comme un phare culturel estival. Après être passée à Neuchâtel, l'exposition Abysses partira en Autriche. Festi'neuch a accueilli des groupes de légende. Pendant le NIFFF, l'Europe du cinéma a les yeux fixés sur notre Littoral littéralement fantastique. Mais là n'est pas l'essentiel. Omar Khayyam disait «La nuit n'est peut-être que la paupière du jour». Sur la planète interculturelle neuchâteloise, le soleil se dévoile à chaque instant de rencontre. Il brillera à nouveau cet été pour illuminer bien au-delà de nos frontières!

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture, des sports et du tourisme

Les acteurs de la Coopérative Solaire Neuchâtel, devant le collège du Crêt-du-Chêne. • **Photo: Stefano Iori**

Le solaire participatif

Permettre à tout le monde de s'investir pour favoriser la production d'énergie solaire, en devenant acteur d'une centrale photovoltaïque qui sera installée cet automne sur le toit du collège du Crêt-du-Chêne: la première coopérative solaire du canton a été lancée mardi à Neuchâtel. Elle est née à l'initiative de la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES) et de l'association Habitat durable, en collaboration avec la Ville de Neuchâtel et Viteos.

«La Ville de Neuchâtel est fière de ce projet, qui favorise l'implication la plus large possible des citoyens et des acteurs privés dans la réalisation de sa politique énergétique dynamique, avec l'ambition d'une société à 2'000 watts à l'horizon 2050»: le directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement Olivier Arni n'a pas caché son enthousiasme face à la naissance de la Coopérative Solaire de Neuchâtel (CoopSol). A partir de 500 francs, tout un chacun peut devenir coopérateur de la centrale du Crêt-du-Chêne. Les souscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Comment ça marche

La Ville met gratuitement à disposition de la coopérative le toit du collège pendant 25 ans et soutient la création de l'installation à hauteur de 50'000 francs via le fonds photovoltaïque. Le financement et l'exploitation de la centrale seront gérés par la CoopSol, avec l'aide de Viteos. Estimée à 100'000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 30 ménages, l'électricité produite alimentera l'école, et le solde sera réinjecté dans le réseau de Viteos, qui rachètera à la coopérative l'électricité pour un montant garanti.

Avec le produit de la vente d'énergie, la coopérative remboursera chaque année à ses membres une partie de son investissement, avec un modeste intérêt. D'ici une vingtaine d'année, chaque coopérant aura ainsi récupéré sa mise de départ. Mais plus encore, il aura, par sa participation, contribué à une production d'énergie renouvelable en plein cœur de la ville. (ab)

- **Informations: www.coopsol.ch ou info@coopsol.ch**

3

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel lance une offre de prêt de livres numériques.

5

Une association lance un appel à l'aide pour le Buskers Festival, lessivé par deux éditions pluvieuses.

10

Un accord a été trouvé entre la Ville et le canton de Neuchâtel dans le différend sur le tri des plastiques.

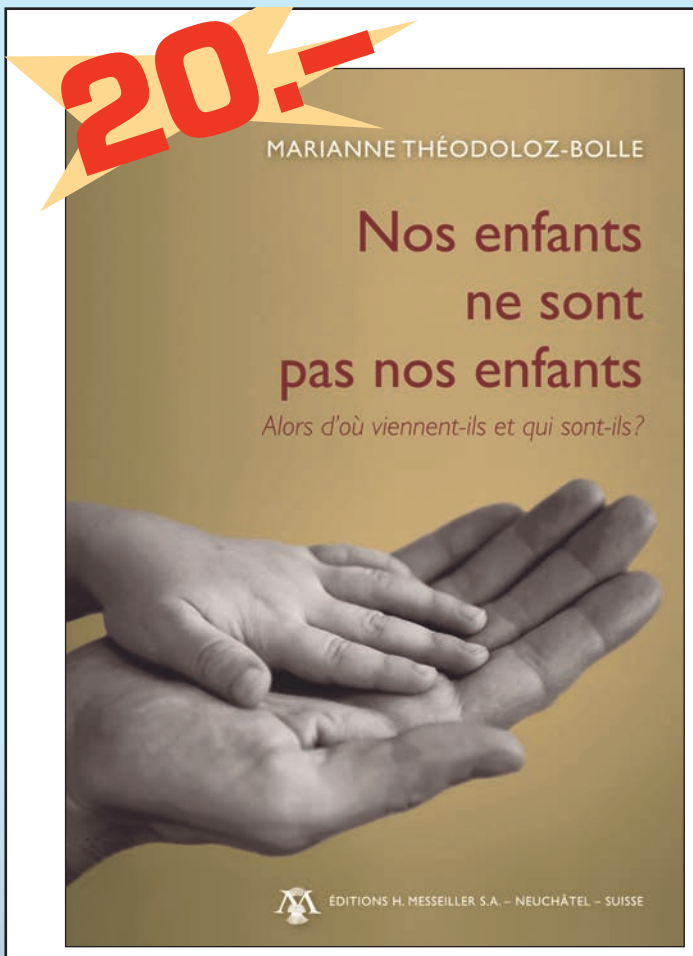

80 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Marianne Théodoloz-Bolle

«Nos enfants ne sont pas nos enfants»

Le célèbre passage consacré aux enfants dans l'ouvrage *Le Prophète* de Khalil Gibran accompagne la réflexion qu'Anne et son amie partagent tout au long de ce récit. Verset après verset, les deux femmes s'interrogent avec une profonde honnêteté sur ce que ce message percutant et bouleversant réveille en elles:

«*Vos enfants ne sont pas vos enfants…* Jour et nuit cette phrase me poursuivait. Cette proclamation ouvrait en moi une plaie béante.

Ils viennent à travers vous et non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous ils ne vous appartiennent pas… Je pressens que c'est un apprentissage de toute une vie qui ne concerne pas seulement l'amour que nous vouons à nos enfants, mais encore à nos conjoints, nos amis même. D'où nous vient cet instinct de possession?

Pour être fils et fille de l'appel de la Vie à elle-même nous devons quitter père et mère… Non pas les renier, mais les honorer pour avoir été passeurs de vie. Lorsque tu honores quelqu'un, tu te détaches de lui dans le bon sens du terme.

Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées. Cette phrase, écrivait Anne, vibre encore d'une autre manière en moi, depuis que je sais qu'en les considérant comme nôtres, nous coupons nos enfants de leur dimension spirituelle.»

MARIANNE THÉODOLOZ

Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.–**

..... ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3e édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.–**

Offre DUO: «Nos enfants ne sont pas nos enfants» et **«Sur la Terre comme au Ciel»**

..... ex. de l'offre DUO au prix de **Fr. 40.–**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____

Dans ce numéro

Exposition

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel prolonge son hommage à Maximilien de Meuron en exposant une sélection des œuvres d'art qui sont venues enrichir ses collections ces cent dernières années grâce à l'héritage laissé par le peintre.

Page 4

Politique

Avant une pause estivale bien méritée, le Conseil général se réunira une dernière fois lundi 27 juin. Les élus se prononceront notamment sur deux rapports d'information sur la politique de la jeunesse et de la vieillesse de la Ville de Neuchâtel.

Pages 8-9

Déchetterie

Dès le 1er juillet, la déchetterie des Plaines-Roches ne récoltera plus les plastiques mélangés, mais le PET, les flacons et les plastiques encombrants. Indépendamment de ce changement, le Conseil communal sollicite un crédit de 1,5 million pour moderniser les infrastructures.

Page 10

Fantastique

Le Festival international du film de Neuchâtel (NIFFF) a levé le voile sur le programme de sa 16e édition, qui se tiendra du 1er au 9 juillet prochain dans les salles obscures de la ville. Rencontre avec sa directrice artistique, Anaïs Emery.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 29 juin 2016.

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel se met à l'heure du livre numérique

Manon Zürcher et Géraldine Voirol Gerster ou les avantages du numérique à l'approche des vacances d'été. • **Photo : Stefano Iori**

Plus de 3'000 ebooks en prêt

Bonne nouvelle pour les lecteurs impatients d'emprunter le dernier best-seller, soucieux d'alléger le poids en livres de leur valise ou trop occupés pour se conformer à des horaires d'ouverture : la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPU) se lance dans le prêt de livres numériques ! L'offre permet d'emprunter en ligne jusqu'à dix « ebooks » à la fois pour une durée de 28 jours, avec retour automatique à l'échéance.

« Nous avions régulièrement des questions sur le fonctionnement des liseuses. Pour répondre à cette demande, nous avons commencé par en proposer une dizaine en prêt l'été dernier, avec une sélection de livres téléchargés », explique Géraldine Voirol Gerster, responsable de la Lecture publique à la BPU. Au vu du succès de cette offre, l'institution a décidé de franchir un pas supplémentaire en s'affiliant à la plateforme de prêt de livres numériques e-bibliomedia. Lancée en 2014 avec le soutien de la fondation Bibliomedia, elle regroupe aujourd'hui une quarantaine de bibliothèques romandes.

« Il est difficile pour une bibliothèque de financer seule une telle plateforme. Le fait de se regrouper permet par ailleurs d'avoir plus de poids dans les négociations avec les éditeurs, qui ont longtemps freiné le prêt numérique, par peur des copies », relève Géraldine Voirol Gerster. Si tous n'acceptent pas encore de travailler avec e-bibliomedia, les principaux sont de la partie : Gallimard, Flammarion, Actes Sud, Le Seuil, etc. En revanche, les inconditionnels de Guillaume Musso, édité chez XO, chercheront en vain leur écrivain favori dans le catalogue, qui compte aujourd'hui plus de 3'200 livres. L'objectif est de l'étoffer de mille titres par année.

Pour ce faire, chaque bibliothèque affiliée verse 2% de son budget d'acquisition dans un pot commun. « Pour une bibliothèque, l'achat d'un e-book coûte presque autant qu'un livre papier », souligne Géraldine Voirol Gerster. Les éditeurs les leur facturent en effet 20% plus cher qu'au grand public et limitent le nombre de prêts. Une fois le seuil négocié dépassé, il faut repasser à la caisse…

Un catalogue bien garni

Sur e-bibliomedia, les lecteurs trouveront avant tout les dernières sorties. « On met l'accent sur les nouveautés, car c'est ce qui est le plus demandé », explique Géraldine Voirol Gerster. Et de relever le grand avantage du numérique : permettre à davantage de lecteurs d'emprunter le même livre en même temps. Mais le catalogue comprend aussi des classiques, des romans pour jeunes adultes, des guides de voyages, des BD, des livres en anglais… Bref, de quoi faire une provision de bouquins en prévision des vacances sans alourdir ses valises ni avoir à se soucier d'une amende ! (ab)

Comment procéder ?

Pour emprunter des livres numériques, il faut être inscrit à la BPU ou dans l'une des bibliothèques du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), puis demander un code d'accès personnel en passant au bureau d'accueil de la BPU ou en remplissant le formulaire en ligne sur le site http://bpun.unine.ch, onglet « Pratique/Nous contacter/Inscription à e-bibliomedia ». A l'exception des liseuses « Kindle » d'Amazon, les livres sont téléchargeables sur n'importe quel support, pour autant qu'on ait installé l'application de lecture gratuite Bluefire pour une utilisation sur tablette ou smartphone ou le logiciel gratuit Adobe Digital Edition pour une utilisation sur liseuse. Si vous rencontrez des difficultés, les bibliothécaires se tiennent à votre disposition pour un soutien technique, sur rendez-vous préalable.

Le Musée d'art et d'histoire expose les dons majeurs du Fonds Maximilien de Meuron

Un héritage contemporain

En marge de sa grande rétrospective consacrée à Maximilien de Meuron, le Musée d'art et d'histoire (MAHN) met en lumière le rôle majeur joué par le peintre dans la promotion des arts à Neuchâtel, en exposant une sélection des quelque 170 œuvres qui sont venues enrichir ses collections grâce au Fonds Maximilien de Meuron. Un panorama d'un siècle de création contemporaine, à découvrir jusqu'au 28 août à la Galerie C.

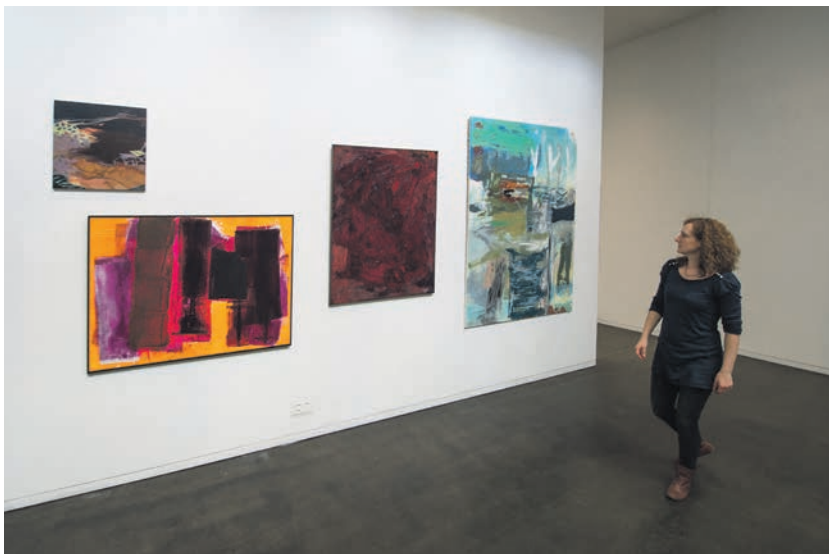

Le Musée d'art et d'histoire prolonge son hommage à Maximilien de Meuron. • **Photo : Stefano Iori**

L'exposition commence par expliquer l'origine de ce fonds en retraçant l'histoire de la Société des amis des arts, un cercle fondé en 1842 par Maximilien de Meuron pour susciter une émulation artistique à Neuchâtel. Dans cette première salle, le public découvrira notamment des peintures du XIXe siècle présentées lors des toutes premières expositions organisées par cette société à Neuchâtel et « qui ont atterri par la suite dans nos collections », explique Nicole Quellet-Soguel, assistante-conservatrice au MAHN et commissaire de l'exposition. Parmi elles figurent des toiles prestigieuses d'Albert Anker, Alexandre Calame ou Karl Girardet.

Quatre ans après la mort de Maximilien de Meuron, la Société des amis des arts lance deux grandes souscriptions publiques pour permettre à la Ville de Neuchâtel d'acquérir la dernière œuvre majeure de Léopold Robert, « Le Départ des pêcheurs de l'Adriatique », vendue aux enchères à Paris. Elles permettront d'acheter le tableau, mais laisseront également un important excédent. Cet argent, que plusieurs souscripteurs ne souhaitent pas récupérer, sera affecté à la création d'un fonds destiné à financer l'achat d'œuvres d'art par le Musée d'art et d'histoire. La Société des amis des arts le gère depuis 1916.

Un parcours en trois étapes

En cent ans, ce fonds a permis au musée d'acquérir quelque 170 peintures et sculptures, datant du début du XXe siècle à nos jours. « L'exposition en présente une trentaine, dans un parcours en trois étapes qui reflète la vivacité et la diversité de la création artistique aux XXe et XXIe siècles », explique Nicole Quellet-Soguel. Alors que la première section réunit des artistes comme Théophile Robert (1879-1954), Janebé (1907-2000) ou Lucien Schwob (1895-1985), entre figuration et abstraction, la deuxième rassemble des œuvres radicales dans leur forme, à l'instar de celles de Loïs Frederik (1930-2013) ou de Guy Oberson (*1960). Le parcours se clôt par une salle très colorée, où l'art géométrique d'un Max Bühlmann (*1956) entre en résonnance avec l'art libre et informel d'un Denis De Rudder (*1957). (ab)

« De Théophile Robert à Max Bühlmann. Dons majeurs du fonds Maximilien de Meuron 1916-2016 » : à voir jusqu'au 28 août à la Galerie C, à côté du MAHN. Visites commentées les mardis 21 juin et 26 juillet à 12h15. Jeudi 25 août à 18h30 : conférence par Nicole Quellet-Soguel.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), jusqu'au 1er juillet : horaire habituel. Du 2 au 17 juillet : *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi : fermé. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 14h à19h; samedi : fermé. *Lecture publique*, du lundi au vendredi de 14h à 19h, samedi : fermé. *Espace Rousseau* : du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi : fermé. Du 2 au 14 août, les horaires sont les mêmes que pour la période allant du 2 au 17 juillet, seul changement la salle de lecture est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 19h. Fermeture complète du 18 juillet au 1er août, y compris le prêt entre bibliothèques et la navette. Fermeture exceptionnelle du Service des archives privées et des manuscrits du 2 au 14 août. Réouverture 15 août, selon l'horaire habituel.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent:** Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1ers di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – « Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz » – « Neuchâtel: une histoire millénaire ».

L'Atelier des musées organise les activités suivantes :

- **« Ciel ! »**
  Inspire-toi des ciels de Maximilien de Meuron pour peindre les tiens.
  Mardi 5 juillet, de 10h à 11h30 pour les 4 à 6 ans en duo (un enfant et un adulte) et de 14h à 16h pour les 7 à 10 ans.
- **« Monotype »**
  Gratte, froisse, frotte, dessine et imprime de surprenantes traces et empreintes.
  Mercredi 6 juillet, de 14h à 15h30 pour les 4 à 6 ans en duo (un enfant et un adulte) et de 10h à 12h pour les 7 à 10 ans.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition « Abysses jusqu'au 14 août 2016. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques.

L'Atelier des musées organise l'activité suivante :

- **« Pêche aux p'tites bêtes ! »**
  Pêche à l'épuisette, observation et détermination à la loupe.
  Jeudi 7 juillet, de 9h30 à 12h, pour les 4 à 6 ans et de 13h30 à 16h pour les 7 à 10 ans.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, Exposition permanente « Le Jardin de l'évolution », ouverte 7j./7 ; Exposition temporaire « Land Art Neuchâtel 2016 », ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre. **Terre d'outils**, une exposition sur le lien indéfectible entre l'homme et les plantes. Jusqu'au 15 octobre 2017.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), exposition des œuvres classiques à l'huile, à l'aquarelle et aux pastels de Véronique Attinger.

Jeudi 23 juin, 19h, chant intuitif de Sandrine Aklin. Juillet et août la galerie est fermée. Possibilité de la louer : info@galerie-quint-essences.ch.

Galerie d'art, Tour de Diesse (rue du Château 6), exposition Aléos jusqu'au 9 juillet de l'artiste Annick Weber Richard.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), exposition Irving Petlin, Vents d'aujourd'hui et souffles de la mémoire, pastels récents, jusqu'au 16 juillet. Informations complémentaires sur www.galerie ditesheim.ch

L'actualité culturelle

Marché aux puces

Le prochain marché aux puces du Jardin anglais se tiendra le samedi 25 juin de 10 heures à 17 heures. Cette manifestation est ouverte tant aux exposants professionnels qu'aux particuliers. Le public pourra y trouver des vêtements, des jouets, des petits meubles et bien d'autres trésors. **Marché aux puces (Jardin Anglais), samedi 25 juin, de 10 à 17 heures. Inscription pour l'événement et renseignements au 076 535 19 14.**

Spectacle de danse

L'Ecole de danse Zully Salas a le plaisir de présenter son spectacle annuel de danse, qui se tiendra samedi 2 juillet à 17 et à 19 heures au Studio «Cave perdue» à Neuchâtel. Spectacle intimiste de danse où il est question de cerveau, de ses «chambres», de promenade,

d'un petit chien, de danse futuriste, d'une petite plaisanterie et de souffles. **Ecole de danse Zully Salas (chaussée de la Boine 20), spectacle intimiste, samedi 2 juillet, à 17 et à 19 heures. Durée du spectacle: une heure. Entrée : 8 francs.**

Exposition de Kester Güdel

Smallville, espace indépendant d'art contemporain, a verni l'exposition personnelle «Art Güdel Miami» du peintre neuchâtelois Kester Güdel le 17 juin écoulé. Ses œuvres, qui retentissent comme un coup de semonce dans le milieu de l'art contemporain, sont à découvrir jusqu'au 16 juillet prochain. Kester Güdel garde jalousement le secret de sa peinture, et daigne ne laisser que des titres évocateurs et laconiques qui pourraient n'être finalement que des appâts. Il s'agit d'un procédé tactique de la catégorie des tromperies et des pièges bien connus des boxeurs pour mettre KO le spectateur et faire taire la critique.
Smallville (chemin des Péreuses 6B), exposition Art Güdel Miami, jusqu'au 16 juillet 2016. Ouverture le samedi de 14h à 18 heures et sur rendez-vous par courriel info@smallville.ch ou par téléphone au 078 619 28 87. Informations complémentaires sur www.smallville.ch et sur l'artiste www.kestergudel.com.

L'Atelier des musées

L'Atelier des musées ne chôme pas cet été! Plein d'activités, sur inscriptions, sont proposées pour les enfants âgés de 4 à 6 ans ainsi que pour les 7 à 10 ans au sein des Musées d'art et d'histoire et d'histoire naturelle ainsi qu'au Jardin botanique. Le programme détaillé des ateliers en lien avec les expositions actuelles des institutions est disponible sur le site www.atelier-des-musees.ch.
L'Atelier des musées, de chouettes ateliers pour les enfants dès 4 ans, les 5, 6 et 7 juillet et les 9, 10 et 11 août prochains. Informations et inscriptions au 032 717 79 18.

Les Amis du Buskers lancent un cri d'alarme sous forme d'assurance anti-pluie

Le Buskers a besoin d'aide

Lessivé par deux éditions pluvieuses, le Buskers risque de ne pas survivre à un nouveau coup du ciel. Face à ce constat, une association s'est créée pour soutenir ce festival de rue convivial et gratuit, qui se tient depuis plus de vingt-cinq ans dans la zone piétonne. Son idée est de réunir 30'000 francs en guise «d'assurance pluie». Un appel aux amoureux du festival est lancé.

«Ce n'est pas parce qu'un festival est gratuit qu'il ne coûte rien», souligne Estelle Binggeli, l'une des sept membres que compte jusqu'à présent l'association des Amis du Buskers. Si les quelque 80 artistes de rue invités chaque année à se produire ne sont payés qu'au chapeau, le festival prend à sa charge leur transport et leur offre le gîte et le couvert pendant une semaine. A ces frais, incompressibles, s'ajoutent les défraiements versés à la petite centaine de personnes qui contribuent à la bonne marche du festival.

Alors que les recettes proviennent pour l'essentiel de la vente de badges et de boissons, la pluie tombée sans discontinuer l'an dernier a creusé un trou d'autant plus profond dans les caisses du Buskers que la météo ne fut guère meilleure l'année précédente.

Les Amis du Buskers cherchent 30'000 francs pour assurer le festival contre la pluie. • Photo: Georges Jaccard

«Après deux mauvaises éditions, on est arrivé à la limite», souligne Mayven Grillon, une autre amie du Buskers. Si le beau temps n'est pas au rendez-vous du 9 au 13 août prochain, le festival n'y survivra pas.

Pour mettre le Buskers à l'abri, l'association lance une récolte de fonds afin de constituer une sorte «d'assurance pluie» au festival. Elle s'est fixé comme objectif de réunir 30'000 francs, dont 10'000 via la plateforme de financement participatif en ligne wemakeit. «Cela permettrait de compenser les pertes d'un jour et demi de mauvais temps», chiffre la musicienne Léa Rovero. S'il fait beau en août, ce que tout le monde espère, la somme sera mise de côté pour une future édition moins chanceuse. (ab)

Pour aider le Buskers: https://wemakeit.com/projects/assurance-pluie-buskers-ne. Un compte en banque a également été ouvert. Contact: amisbuskers@gmail.com.

Chronique culturelle

Théâtre en cave

Né en 2006 à Besançon, le Festival des caves a essaimé depuis dans toute la France et jusqu'à Neuchâtel. Il a fait halte pour la première fois chez nous ce mois avec trois spectacles présentés dans une cave à vins des Moulins et dans l'ancienne cave à fromage Bill. Pensé par Guillaume Dujardin, ce festival souterrain a pour caractéristique de se dérouler dans des espaces exigus, inconfortables et déstabilisants. La proximité avec les spectateurs, le décor naturel, la petitesse de la «scène», la limitation des éclairages engendrent des formes artistiques spécifiques aux lieux. A l'instar de «Garden Scène» présenté samedi soir à 25 personnes en un endroit tenu secret jusqu'au dernier moment: la Galerie YD. Accueilli au puits des Halles par un coup de blanc servi par la Cie Tumulte, correspondant local du Festival, ce public averti a vécu de près l'amour fou voué par Elizabeth Le Prince (excellente Pearl Manifold au regard si étrange) à son mari inventeur du cinématographe avant les frères Lumière, disparu subitement dans le train Paris-Dijon en septembre 1890... Aubaine que trois compagnies au programme du Festival des caves aient pu se produire en sous-sol de notre ville! Espérons que Tumulte pourra à son tour descendre dans les bas-fonds bisontins en 2017.

Patrice Neuenschwander

Ne récolter que la faim dans les pays du Sud? Non!

L'agriculture bio pour vaincre la faim:
www.swissaid.ch/bio
Faites un don de 10 francs:
envoyez «give food» par SMS au 488

ZEWO

SWISSAID
Aider avec courage.

Le clin d'œil du délégué à l'énergie

Energy Challenge 2016 à Neuchâtel

Au printemps de cette année, le programme SuisseEnergie de la Confédération a donné le coup d'envoi de l'Energy Challenge 2016. Une exposition itinérante entreprend un tour de Suisse en faisant étape dans 9 cités de l'énergie. Après Locarno, Lucerne, Zürich, Aarau et Bâle, Neuchâtel accueillera la manifestation pour sa première étape en Suisse romande du 31 août au 3 septembre. Ensuite ce sera au tour de Montreux et Sion, avant que la Place fédérale de Berne n'accueille la cérémonie de clôture de l'Energy Challenge les 1er et 2 octobre.

Grâce à l'Energy Challenge 2016, SuisseEnergie veut explorer de nouvelles voies dans les domaines de la sensibilisation et de l'information. Efficacité énergétique et énergies renouvelables sont les principaux thèmes du programme politique de la Confédération. Il s'agit alors de montrer à la population le potentiel des ressources énergétiques et la manière d'exploiter ce potentiel plus activement. La conseillère fédérale Doris Leuthard a salué la démarche et le concept de ce projet: «*L'Energy Challenge 2016 s'inscrit dans l'air du temps: adoptant un langage jeune et actuel, il vise à transmettre d'une manière moderne des conseils utilisables au quotidien*».

D'ici l'arrivée de cette manifestation sur la place du Port le 31 août prochain, la population neuchâteloise peut d'ores et déjà faire connaissance avec l'Energy Challenge 2016. Une application peut être téléchargée sur les téléphones ou les tablettes mobiles. Gratuite, elle permet d'accéder à tout un programme. Après avoir introduit son profil personnel en répondant à quelques questions liées à son propre comportement, chacun peut se comparer à des personnalités ou à des situations de référence telles que la moyenne suisse ou à un idéal basé sur l'ambitieux concept de la Société à 2'000 watts.

Les utilisateurs peuvent aussi tester et développer leurs connaissances en énergie grâce à un quiz, mais surtout ils peuvent consulter une riche liste de conseils pratiques à appliquer au quotidien. Chacun peut alors s'engager à les mettre en œuvre, la quantité d'énergie correspondante ainsi économisée pouvant alors être créditée au compte d'une des 9 cités de l'énergie dans la course. Un excellent moyen de soutenir la Ville de Neuchâtel. Et le résultat de la compétition est à consulter sur l'application sous la rubrique «Ranking», soit «classement».

Notre ministre de l'énergie l'affirmait: l'Energy Challenge 2016 adopte un langage jeune, actuel et moderne pour sensibiliser la population à la problématique de l'énergie. L'initiative est à saluer. Et soutenez la Ville de Neuchâtel en participant sur l'application Energy Challenge 2016!

C.T.

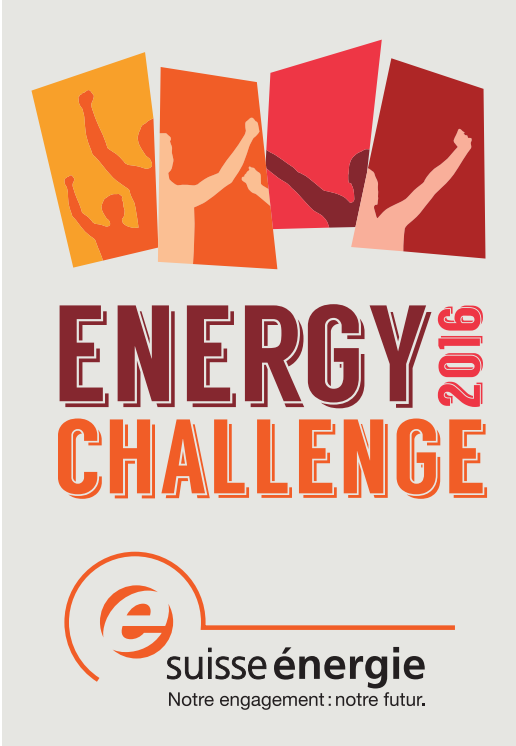

L'Energy Challenge 2016 fera étape à Neuchâtel du 31 août au 3 septembre prochains sur la place du Port. Pour en savoir plus, chargez l'application sur votre téléphone mobile ou votre tablette. • **Photo: sp**

Neuchâtel Cité de l'énergie
european energy award

www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Silent Disco estivales, le Collectif 440 Hz donne rendez-vous mercredi 29 juin, jeudi 28 juillet et jeudi 25 août, de 19h30 à 23 heures pour une Silent Disco sur la terrasse du Casino de la Rotonde.

King boat 2016, la croisière débutera vendredi 1er juillet 2016. Elle aura lieu tous les vendredis et samedis en juillet et août (sauf le 1er août). Départ de Neuchâtel à 19 heures, retour à 22h20. Escale à 21 heures, possibilité de prendre le bateau durant l'escale à Neuchâtel. Bar à cocktails, petite restauration et ambiance garantie à bord. Billets disponibles sur www.navig.ch

L'Interlope (Case à chocs), l'interlope est fermé pour l'été son équipe se réjouit de vous accueillir de nouveau mi-septembre 2016.

L'Euro au stade de la Maladière, le stade de La Maladière et son écran géant de 37 m² accueillent le public pour la retransmission en direct de 40 matchs sur les 51 au programme de l'Euro 2016. La phase finale des matches débutera samedi 25 juin à 15h, 18h et 21h. Les portes sont ouvertes dès 14h.

La Ville sportive

Piscine de Serrières
Ouverte jusqu'au 28 août, la piscine de Serrières est réservée samedi 25 juin 2016 de 10h00 à 13h00 pour accueillir l'événement «Aquafestival». Ouvertures habituelles: du lundi au dimanche de 10h00 à 19h00.

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00-19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. Fermeture et vidange estivale: du lundi 18 juillet au dimanche 14 août. La réouverture des piscines intérieures est prévue lundi 15 août dès 8 heures. Samedi 2 juillet, l'évacuation des bassins intérieurs se fera à 18 heures et à 19 heures pour les bassins extérieurs. L'ouverture des piscines extérieures est prévue jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Cercle de la Voile de Neuchâtel
Les camps de voile d'été organisés au Port du Nid-du-Crô débuteront lundi 4 juillet et finiront vendredi 12 août. Camps en matinée de 9h à 12h. Camps en après-midi de 13h30 à 16h30. Camps en soirée de 17h30 à 20h. Ils se pratiquent sur Dériveurs Optimist ou Laser, Surprise (lesté) et planche à voile et sont encadrés par des moniteurs J+S. Ces cours s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes quelque soit le niveau de pratique: débutant ou perfectionnement. Pour tous renseignements: Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch, rubrique «Ecole de voile».

Football
Stade de Pierre-à-Bot
Samedi 25 juin à 10h, Neuchâtel Xamax FCS – Le Locle, B2

Unihockey
Maladière
Dimanche 26 juin à 17h, FSG Corcelles-Cormondrèche – Oron, match de coupe suisse

Grand angle sur deux rapports à l'ordre du jour du Conseil général lundi prochain

Quelle politique pour la jeunesse ?

Pas de temps mort pour le Conseil général: deux semaines seulement après avoir approuvé les comptes 2015, le législatif se réunira à nouveau lundi pour une dernière séance avant les vacances d'été. Traditionnellement copieux, l'ordre du jour comprend notamment un rapport d'information, qui fixe les objectifs stratégiques et les priorités de la Ville de Neuchâtel en matière de politique de la jeunesse tout en proposant un plan d'action quadriennal, avec de nouvelles mesures à la clé.

«La Ville de Neuchâtel voue depuis longtemps une attention particulière à la jeunesse», rappelle le Conseil communal dans son rapport, qui fait suite à une motion du groupe socialiste au Conseil général. Depuis la création du Centre des loisirs en 1964 et celle du Parlement et du Conseil des Jeunes dans les années 90, de nombreuses actions ont été développées au fil des ans pour répondre aux besoins et aux aspirations des 12-25 ans. Large, l'éventail va de la création d'un espace de réunion et de rencontre pour les jeunes (Espace jeune) au lancement d'un abonnement de transports publics à moitié prix (Abo-Ado), en passant par l'organisation de soirées sportives et culturelles au Collège de la Promenade (Midnight JeuNE), la mise sur pied de mesures d'intégration dans les quartiers (Alter Connexion), l'octroi d'entrées à moitié prix dans les piscines et musées, le déploiement de places de sports dans les quartiers, etc. La Ville collabore par ailleurs avec différentes associations ou groupements qui œuvrent pour la jeunesse.

Vu l'ampleur de tout ce qui se fait aujourd'hui, la Direction de la culture s'est attelée fin 2014 à élaborer des lignes directrices pour encadrer l'action de la Ville et assurer la cohérence du dispositif. Les principaux concernés ont été largement consultés. C'est une politique «conçue pour et avec les jeunes», relève le Conseil communal.

Trois priorités

Pour la Ville, la politique de la jeunesse doit avoir pout but «l'expression, l'égale dignité, l'épanouissement et le bien-être des jeunes dans la société» et doit «renforcer la citoyenneté, ainsi que la cohésion, la solidarité et l'intégration sociales». En d'autres termes, il s'agit de «créer les conditions cadres» pour que les jeunes qui habitent Neuchâtel, étudient ou se rendent en ville «s'y sentent bien et puissent s'y épanouir en tant que citoyens responsables et solidaires», en veillant à ne laisser personne sur le carreau.

Pour atteindre ce but, le Conseil communal s'est fixé trois priorités:

- amener les jeunes à participer activement au développement de la société en général et de la cité en particulier, en les sensibilisant notamment à faire usage de leur droit de vote;
- valoriser les initiatives et les actions proposées par les jeunes;
- favoriser l'intégration professionnelle des jeunes.

Un plan d'action quadriennal a été élaboré pour leur donner corps.

Nouvelles mesures prévues

Pour inciter les jeunes à se rendre aux urnes, il est notamment envisagé d'inscrire Neuchâtel au projet «Easyvote». Avant chaque scrutin, les 18-25 ans domiciliés en ville recevraient ainsi, dans leur boîte aux lettres, une brochure explicative simplifiée rédigée par la Fédération suisse des Parlement des jeunes. La Ville entend par ailleurs soutenir un nouveau projet de la Lanterne magique, qui vise à mettre sur pied une fois par mois, avec l'implication des jeunes, des projections en avant-première à tarif préférentiel pour les 14-18 ans.

En partenariat avec les délégués cantonaux à la jeunesse neuchâtelois et jurassien, le Service de l'intégration et des affaires culturelles de la Ville planche en outre sur le lancement, l'an prochain, d'une carte «Avantages Jeunes», offrant diverses réductions dans tout l'Arc jurassien dans le domaine de la culture, du sport, des loisirs, ainsi que dans les petits commerces partenaires. Enfin, pour favoriser l'intégration professionnelle des jeunes, le Conseil communal entend renforcer son soutien à Job Service, une fondation d'utilité publique qui accompagne les 15-30 ans.

Délégué à la jeunesse

Au niveau de l'administration, il est prévu faire évoluer l'actuelle fonction de responsable des actions jeunesse en fonction de délégué à la jeunesse. Ce changement doit permettre aux nombreux interlocuteurs internes et externes impliqués dans la politique de la jeunesse de disposer d'une personne de référence, mais aussi de mieux communiquer les nombreuses actions, prestations et activités offertes aux jeunes. Car elles sont multiples! (ab)

La mobilité est une des conditions cadres nécessaires pour que les personnes âgées continuent à participer à la vie sociale.
• Photo: Stefano Iori

Le Conseil communal entend mettre en

Améliorer la

Le Conseil communal présente un rapport d'information concernant la politique de la vieillesse. Il propose cinq axes d'action en faveur des aînés pour améliorer leur qualité de vie. Mobilité, habitat et intégration sociale sont autant de domaines dans lesquels les mesures développées ont pour but de créer un environnement propice à l'épanouissement des seniors au sein de la société.

En créant, en 2012, un poste d'attachée aux personnes âgées, la Ville de Neuchâtel a fait office de précurseur en Suisse romande. «Les aînés font partie de notre société et en sont une richesse! La collectivité publique se doit d'offrir les conditions cadres leur permettant de bien vivre cette phase de vie», indique Christine Gaillard, directrice de la Santé. Le présent rap-

La Ville de Neuchâtel s'est dotée d'une politique pour les jeunes, élaborée avec les jeunes. • **Photo : Guillaume Perret**

œuvre une stratégie en faveur des seniors

ı qualité de vie des aînés

port propose une véritable stratégie, déclinée en mesures pour faciliter le quotidien des aînés.

Faire connaître l'offre existante

La politique communale de la vieillesse est pensée selon une approche transversale. Elle s'articule autour de cinq axes, à savoir améliorer l'information et la communication, renforcer l'intégration sociale, développer l'habitat, veiller au maintien de la mobilité et renforcer la promotion de la santé et la prévention. « Quantité d'associations font un travail remarquable en faveur des seniors à Neuchâtel. L'une des missions de la Ville consiste à mieux faire connaître l'offre existante », explique Isabelle Girod, attachée aux personnes âgées. En matière de communication, l'une des mesures proposées vise à éditer un guide pour les seniors. Il s'agit de réunir toute une palette de renseignements pratiques utiles au quotidien ainsi qu'un répertoire des offres organisées par le tissu associatif.

Rester mobile

« La Ville doit penser et établir les meilleures conditions possibles pour le maintien à domicile », relève Christine Gaillard. Pour ce faire, la mobilité des aînés est un élément primordial notamment pour faire ses courses, pour rencontrer du monde et pour participer à la vie sociale. Les besoins des personnes âgées ont été identifiés au travers d'un sondage dans toute la ville. Le Conseil communal entend organiser des promenades en guise de diagnostic dans les quartiers avec les personnes âgées dans le but d'établir des itinéraires praticables. Un autre thème clé concerne l'habitat. La Ville est directement concernée puisqu'il s'agit d'aspects d'urbanisme et d'aménagement du territoire. La mise à disposition de logements abordables et adaptés d'un point de vue architectural constitue un défi important. « La Ville entend bien le relever en travaillant avec les fondations propriétaires de logements, afin qu'elles créent ou aménagent des appartements avec encadrement, mais aussi en encourageant les promoteurs privés à développer ce type d'habitat », précise la conseillère communale.

Prise en compte des aînés

La Ville de Neuchâtel soutient et met en place toutes sortes d'offres pour les seniors dans le domaine de la promotion de la santé. De la prévention des chutes à la prise des transports publics en passant par l'utilisation de vélos électriques, plusieurs ateliers sont et seront proposés. « Les personnes âgées ont aussi beaucoup à transmettre », souligne Isabelle Girod. Dans cette optique, le Conseil communal souhaite créer des opportunités pour des rencontres intergénérationnelles. Pour que la prise en compte des aînés devienne un réflexe, un groupe de travail a vu le jour lors de l'évaluation du sondage mobilité, réalisé dans tous les quartiers. Il a réuni des représentants du milieu associatif, des institutions et plusieurs chefs de service communaux. Cette collaboration est appelée à se poursuivre, dans le domaine de la mobilité, afin d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie proposée.

La Ville appliquera la directive cantonale dès le 1er juillet. Elle continuera de suivre l'évolution des techniques de recyclage

Accord sur le tri des plastiques

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel et l'Etat de Neuchâtel, par le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), ont trouvé un accord dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cantonale sur le tri des plastiques. La Ville appliquera, dès le 1er juillet 2016, la directive demandant de récupérer les flacons et de cesser la récolte des plastiques mélangés. Elle proposera en outre à la déchetterie des Plaines-Roches une collecte séparée des plastiques encombrants. Le DDTE et la Ville suivront par ailleurs l'évolution des techniques de recyclage et de valorisation. Ainsi, la filière du sagex fera l'objet d'une évaluation.

Une benne spéciale a été installée pour les plastiques encombrants. • **Photo : Stefano Iori**

Une rencontre entre une délégation du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel et le chef du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) a permis de trouver un accord dans le dossier du tri des plastiques, sous la forme d'un mémorandum signé par les deux parties. La discussion a été constructive et les objectifs convergents, notamment en ce qui concerne le tri à la source des matières recyclables. Ce mémorandum a été présenté à la commission cantonale de gestion des déchets (CCGD) le 3 juin pour avis, lequel a été favorable.

La Ville de Neuchâtel a toujours été attentive à la nécessité de développer une politique de gestion des déchets respectueuse de l'environnement, et c'est dans cet esprit qu'elle souhaitait mener un essai pilote d'une année destiné à valoriser une part plus importante des déchets plastiques des ménages. Dans une résolution interpartis adoptée à l'unanimité, le Conseil général partageait d'ailleurs cet objectif. L'entreprise RC-Plast, chargée par la Ville d'effectuer un premier test, a cependant conclu que la présence de sagex (polystyrène expansé) dans les plastiques mélangés fournis par le Ville rendait le tri optique actuellement inopérant.

Dès le 1er juillet, il y aura deux bennes pour le plastique : une benne pour les flacons et une benne pour les plastiques encombrants.

Dès le 1er juillet, la Ville de Neuchâtel appliquera dès lors la directive cantonale visant à trier les flacons du reste du plastique. A cet effet, elle a d'ores et déjà installé à la déchetterie des Plaines-Roches un container destiné à la récolte des flaconnages. La Ville fera un pas de plus en récoltant également, dans une benne séparée, les plastiques encombrants – dont le volume dépasse celui d'un sac Neva –, ceci afin de mieux valoriser cette matière. Les autres déchets en plastique, quant à eux, devront soit être rapportés dans les commerces, soit déposés dans un sac Neva pour être incinérés, puisque pour l'instant seule une incinération avec valorisation énergétique est possible pour ces derniers.

Sagex : évaluation à venir

En bonne coordination avec le DDTE, la Ville de Neuchâtel continuera de suivre les évolutions techniques pour pouvoir offrir à la population une récupération des matières recyclables complémentaires lorsque les filières de valorisation le permettront et que la démarche sera justifiée d'un point de vue économique et environnemental. A cet égard, la filière du sagex, qui pourrait laisser entrevoir des perspectives de recyclage intéressantes à moyen terme, fera l'objet d'une évaluation.

La Ville de Neuchâtel rappelle par ailleurs sa volonté de lutter contre la production de déchets plastiques par une consommation responsable. Dans cet esprit, elle se dit favorable à une interdiction de la distribution systématique de sacs et emballages plastiques, notamment dans le domaine alimentaire, lorsque ceux-ci n'ont pas une véritable utilité en termes de protection ou d'hygiène et qu'ils pourraient être remplacés par des emballages en matériaux respectueux de l'environnement.

Horaires d'ouverture aux Plaines-Roches : lundi à vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h. Samedi : 8h30-16h

Informations affichées

Soucieux de retrouver une sérénité bienvenue dans ce dossier sensible, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel demande enfin aux habitant-e-s de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin, usagers de la déchetterie intercommunale, de se conformer, dans un esprit constructif, à la nouvelle directive cantonale qui entrera en vigueur le 1er juillet prochain. Des informations détaillant les nouvelles consignes de récolte du plastique sont d'ores et déjà affichées à la déchetterie (fk).

Demande de crédit pour la déchetterie

Construction d'un hangar pour la réception, le triage et le stockage des produits toxiques, nouveau bâtiment d'exploitation, réfection des sols de manœuvre des bennes : le Conseil général de la Ville est appelé lundi 27 juin à se prononcer sur un crédit de 1,56 million de francs pour l'amélioration des infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches. Les travaux doivent être réalisés sur une période de trois ans. Plus de 12 ans après son ouverture, la déchetterie – qui accueille chaque année quelque 140'000 véhicules –, doit en effet adapter son infrastructure pour répondre aux aspects sécuritaires et environnementaux de demain.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Eric Repele, architecte à Neuchâtel (Bureau Eric Repele), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation du hangar de stockage de plaquettes de bois (CAD Mail), à l'avenue du Mail 65, articles 9482 et 14045 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101175, pour le compte de Viteos SA. Les plans peuvent être consultés du 17 juin au 18 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande du Bureau Enkom Ingenys AG, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Remplacement d'antennes existantes pour la téléphonie mobile NE018-1 à l'avenue de Bellevaux 51, article 9696 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102166, pour le compte de Sunrise Communications AG. Les plans peuvent être consultés du 24 juin au 25 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Mauro Urso, architecte à Vevey (Forum architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition de la passerelle avec BN 11151, changement d'affectation de locaux artisanaux pour la création de 18 logements et 2 bureaux. Pose d'une isolation périphérique et de panneaux solaires en toiture. Création de 3 places de parc intérieures et 6 extérieures à la rue des Brévards 14-16, article 9810 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102138, pour le compte de la Fondation d'Ebauches SA et des maisons affiliées. Les plans peuvent être consultés du 24 juin au 25 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Léo Cuche, architecte à Neuchâtel (Atelier d'architecture Léo Cuche), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une maison unifamiliale avec piscine et garage au chemin de la Favarge, articles 1053 et 831 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 102115, pour le compte de Madame Irène Kim Besso et Monsieur Clément Besso. Les plans peuvent être consultés du 24 juin au 25 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel (GD architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'une halle industrielle à la rue du Plan, articles 10729 et 9508 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101615, pour le compte de la Société Streiff AG. Les plans peuvent être consultés du 24 juin au 25 juillet 2016, délai d'opposition.

(suite en colonne de droite)

Parlement de la Ville

Politiques de la jeunesse et de la vieillesse au menu du Conseil général

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 27 juin 2016, à 18h30, à l'auditoire du Collège des Terreaux. L'ordre du jour est le suivant:

Nominations

16-101
Nomination du Bureau du Conseil général pour la fin de l'année administrative 2016.

16-102
Nomination de la Commission financière pour la fin de l'année administrative 2016.

Rapports du Conseil communal

16-018
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour l'application du plan d'alignement rue Louis-Bourguet est.

16-017
Rapport d'information du Conseil communal, concernant la politique de la jeunesse de la Ville de Neuchâtel.

16-015
Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour l'amélioration des infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches.

16-019
Rapport d'information du Conseil communal, concernant la politique de la vieillesse.

Autres objets

16-605
Interpellation du groupe PopVerts-Sol par Mme Isabelle Iseli et consorts, intitulée «Biodiversité en ville: qu'en est-il? Quelle politique en la matière et quel avancement du programme «Nature en ville».

16-607 (Réponse du Conseil communal du 6 juin 2016)
Interpellation du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Maillon autoroutier manquant entre Vauseyon et Serrières».

16-501
Postulat en lien avec le rapport 16-012 du groupe socialiste par M. Philippe Loup et consorts, intitulé «Faire revivre les jardins médiévaux: un projet novateur pour une recherche de son patrimoine».

16-303
Motion du groupe socialiste par Mme Anne-Dominique Reinhard et consorts, intitulée «Neuchâtel ville d'accueil et d'intégration des personnes migrantes».

16-610
Interpellation du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Une sinistralité de mauvais augure».

Neuchâtel, le 14 juin 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch

ban
bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

Enquêtes publiques (suite)

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Inauguration de la cour du Secopo

Un nouvel espace public ouvert sur la ville

Les travaux de la cour sud de l'Hôtel communal se sont achevés courant mai. Il est temps d'inaugurer ce nouvel espace public convivial et de permettre à la population de découvrir les locaux du Service communal de la population (Secopo), qui abritent le Contrôle des habitants et l'Etat civil. C'est dans la cour nouvellement pavée et arborisée, voie d'accès piétonnière au Secopo, qu'aura lieu l'inauguration officielle,

le 24 juin à partir de 17 heures.

La population est cordialement invitée à découvrir ces nouveaux espaces. Après la partie officielle et le vin d'honneur, il sera possible de visiter les lieux. Car on ne l'imagine pas forcément: quelque 40'000 personnes se rendent au Secopo chaque année pour déposer leurs papiers, accomplir des démarches administratives ou obtenir des renseignements. Il était ainsi indispensable d'offrir à la population un espace plus vaste, plus confortable et également plus accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Contrôle des habitants s'y est installé le 1er octobre 2015, suivi de l'Etat civil le 6 avril de cette année.

Restait encore à achever la transformation de la cour de l'Hôtel communal en véritable espace public, accueillant et ouvert sur la ville, ce qui est chose faite depuis le mois dernier. Désormais, les piétons accèdent au Secopo par une jolie cour pavée, arborisée et dotée de bancs publics, d'une fontaine et de luminaires. Cette cour accueille aussi les véhicules électriques de l'administration communale.

La chronique sportive de...

Pédaler pour une bonne cause

Anne Kybourg

La première édition du SummerCycling Neuchâtel aura lieu du 19 au 21 août aux Jeunes-Rives, dans le cadre du Festival des Sports. Sportifs ou néophytes, adeptes ou curieux, le public est convié à venir pédaler en faveur de l'association Cœur Battant, qui œuvre pour les familles d'enfants atteints d'une maladie ou d'une malformation cardiaque.

«Le cœur est le point commun entre notre pratique sportive et l'association que nous soutenons», indique Bindu Roulet, instigatrice de l'événement et membre du comité d'organisation. La première édition du SummerCycling Neuchâtel a non seulement pour but d'apporter un soutien financier aux projets actuels et futurs de l'association, mais également de montrer qu'une maladie ou malformation cardiaque n'est pas forcément synonyme d'interdiction de pratique de tout sport. «Des enfants de l'association pédaleront vendredi soir à l'occasion de la soirée officielle», relève Bindu Roulet. Cœur Battant tiendra un stand d'information pour faire connaître ses activités auprès du public attendu en nombre au Festival des Sports.

Bindu Roulet est l'instigatrice du marathon de spinning organisé pour soutenir des enfants malades ou en situation de handicap. • **Photo: Stefano Iori**

Treize heures d'efforts

Entre 50 et 60 vélos seront disposés sous une tente de 220 m², aménagée sur le gazon des Jeunes-Rives. Les participants pédaleront pendant 13 heures au total, selon un tournus par équipes. Des instructeurs se succèderont sur la scène pour motiver les troupes en musique. Le tout sera pimenté par la venue de différentes personnalités de la région, qui mouilleront, elles aussi, le maillot. La manifestation est par ailleurs officiellement parrainée par le conseiller fédéral Didier Burkhalter.

L'édition test

En août dernier, Bindu Roulet a mis en place, à elle seule, un marathon de spinning en faveur de l'association Miblou, qui vient en aide à des enfants en situation de handicap dans plusieurs régions de l'Inde. «Cette édition test m'a permis de constater que je ne pouvais pas tout faire seule avec l'aide de mes proches», relate Bindu Roulet. Au vu de ce constat, elle a fondé l'association SummerCycling Neuchâtel avec ses amis José Torrecillas, Nicolas Burgat et Jacques Perrenoud. Tous les quatre se répartissent les tâches avec pour objectif commun d'organiser, chaque année, dans le cadre du Festival des Sports, un marathon de spinning en faveur d'une association qui œuvre pour des enfants malades. A vos marques, les inscriptions 2016 sont ouvertes!

A.K.

- **Inscriptions et infos sur www.summercycling.ch**

Neuchâtel en détails

Les armes prussiennes pour un chocolat royal. • **Photo: Stefano Iori**

Suchard à la cour de Prusse

En 1825, Philippe Suchard ouvre une confiserie au centre de Neuchâtel, une année avant de créer sa fabrique de chocolat à Serrières. L'accès à la boutique se fait alors par la rue des Moulins, la rivière du Seyon coulant encore à l'emplacement de la rue piétonne actuelle.

Suchard se constitue rapidement une large clientèle suisse et internationale. L'entreprise exporte notamment sa production jusqu'à Berlin, probablement auprès de la cour de Prusse. Afin de mettre en évidence ces liens commerciaux prestigieux, Suchard fait apposer sur sa boutique une enseigne arborant les armes du roi de Prusse, prince de Neuchâtel.

Après la révolution de 1848, cette publicité est évidemment moins pertinente et l'enseigne est retirée. Elle est aujourd'hui conservée au Musée d'art et d'histoire.

C'est vraisemblablement en 1926, à l'occasion du centenaire de la fabrique de chocolat, qu'une nouvelle enseigne inspirée de l'ancienne est accrochée. Une différence les distingue toutefois: «Wodey-Suchard» (Edouard Wodey a épousé en 1856 la fille de Philippe Suchard) remplace «Dépôt de la fabrique de Ph. Suchard».

Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Votation communale relative à la fusion

Validation

En date du 20 juin 2016, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a validé le résultat de la votation communale du 5 juin 2016 concernant la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin et la fusion des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux.

Neuchâtel, le 20 juin 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Thomas Facchinetti — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi

Fermeture estivale

La Bibliothèque-Ludothèque sera fermée du

samedi 2 juillet 2016 à 12 heures au mardi 16 août 2016 à 10 heures

Toute l'équipe souhaite un bel été à chacun.

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi, fbg du Lac 1, tél. 032 725 10 00.

Bibliothèque publique et universitaire

Horaires estivaux

A l'occasion de la Fête de la Jeunesse, la Bibliothèque publique et universitaire sera fermée

vendredi 1er juillet 2016, dès 12 heures, ainsi que samedi 2 juillet.

La réouverture est prévue lundi 4 juillet selon l'horaire d'été.

Renseignements complémentaires: bpun.unine.ch/

Cueillettes urbaines

Recherche arbres fruitiers!

Comme annoncé dans le précédent numéro, une jeune Neuchâteloise lance un appel aux propriétaires d'arbres fruitiers pour les aider à cueillir leurs fruits. En échange, ils s'engagent à partager la récolte pour ne rien laisser périr.

En cas d'intérêt, il est possible de s'annoncer auprès de Perihan Incegöz.

Contact: perihan.incegoz@gmail.com ou tél. 079 315 04 75.

Fresque

Le vapeur immortalisé par Kesh

Impossible de la louper: une fresque représentant le vapeur «Neuchâtel» orne depuis peu les murs de la capitainerie, au pied des débarcadères. Réalisée par le graffeur Kesh, l'œuvre s'insère dans un circuit touristique qui plongera les visiteurs au cœur de Neuchâtel à la Belle Epoque. Le parcours sera dévoilé à la mi-août par l'Office du tourisme et la Ville de Neuchâtel. En attendant, touristes et habitants pourront déjà s'amuser à se prendre en photo en costume d'époque devant cette fresque, en glissant leur tête dans le décor qui sera prochainement installé.

Offre d'emploi

La direction des Infrastructures et Energies, pour le Service de la Station d'épuration des eaux & réseau met au concours un poste de

spécialiste de la maintenance à 100%

Votre mission: Entretien et maintenance des installations; établissement et gestion du plan de maintenance ainsi que des procédures; exécution des travaux mécaniques sur les pompes et moteurs ainsi que sur les éléments hydrauliques, commandes pneumatiques et électriques; implication dans les nouveaux projets et améliorations; collaboration avec des entreprises externes (suivi de l'offre à la facturation); participation au service de piquet et au groupe de direction locale; participation à la gestion du budget.

Délai de postulation: 3 juillet 2016.

Renseignements: Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de M. A. Benacloche, Ingénieur communal, au 032 717 76 12.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Echos

- Vendredi 17 juin, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales lors de l'assemblée générale ordinaire du Conseil d'administration du CSEM, à Neuchâtel.
- Samedi 18 juin, Mme Amelie Blohm Gueissaz, présidente du Conseil général, a présidé, au nom des Autorités communales, le vin d'honneur servi en l'honneur du 125e anniversaire de la Société suisse d'héraldique, à Neuchâtel.
- Samedi 18 juin, M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture, a représenté les Autorités communales lors de la journée des réfugiés, à Neuchâtel.
- Lundi 20 juin, Mme Christine Gaillard, directrice de la mobilité, a représenté les Autorités communales lors l'Assemblée générale annuelle de la Conférence des villes sur la mobilité, à Berne.
- Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Mariette et Eric Zwahlen-Gigon, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Huguette et Jacques Matile-Nussbaum à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage.

Calendrier scolaire

Créativité en vente

Les élèves et les enseignant-e-s des classes de 1re à 6e année des collèges de la Ville ont à nouveau fait preuve d'une belle créativité dans leurs dessins sur le thème «Fantastique!».

Vous trouverez l'ensemble de ces créations artistiques dans un calendrier scolaire (août 2016-juillet 2017) vendu au prix modique de Fr. 10.–. Cette vente a pour but d'aider à financer les camps de vacances organisés par La Rouvraie au printemps, en été et en automne. Les écoliers qui habitent Neuchâtel profitent d'un tarif nettement préférentiel grâce à cette action et au soutien de la Ville.

Ce calendrier peut être obtenu auprès de l'attachée scolaire, bureau 2101, faubourg de l'Hôpital 2 à Neuchâtel.

Programme cinéma pour la semaine du 22 au 28 juin 2016

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

ALICE DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR
4e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF 3D me, sa, di 13h15.
De James Bobin.

DEMAIN
27e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 10h30.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

AVANT TOI
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h45.
VF me au ma 18h.
VO angl. s-t fr/all je et lu 20h30.
VF me, ve, sa, di, ma 20h30.
De Thea Sharrock.

UN TRAÎTRE IDÉAL
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve et sa 23h.
De Susanne White.

APOLLO 2

FOLLES DE JOIE
Version it., s-t all/fr me au ma 18h.
De Paolo Virzi.

JULIETA
3e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
Version esp. s-t fr di 11h.
De Pedro Almodóvar.

LE MONDE DE DORY
2e semaine. Dès 6 ans.
VF me, sa, di 13h30.
VF me au ma 15h45.
Arcades : VF 3D me, sa, di 13h15.
VF 3D me au ma 15h45, 18h15.
VF 3D me, ve, sa, di, lu 20h30.
VO 3D angl. s-t fr je et ma 20h30.
D'Andrew Stanton.

L'OUTSIDER
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
De Christophe Barratier.

WARCRAFT
4e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF 3D ve et sa 23h.
De Duncan Jones.

APOLLO 3

ANGRY BIRDS THE MOVIE
7e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h45.
De Clay Kaytis et Fergal Reilly.

DANS LES FORÊTS DE SIBÉRIE
2e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.
De Safy Nebbou.

ELLE
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF di 10h45.
De Paul Verhoeven.

MERCI PATRON !
1re semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15.
De François Ruffin.

ROBINSON CRUSOÉ
10e semaine. Dès 6 ans.
VF me, sa, di 13h45.
De Ben Stassen.

THE NEON DEMON
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve et sa 22h30.
De Nicolas Winding Refn.

L'ÉTAT CONTRE FRITZ BAUER
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
Version allemande s-t fr sa et di 16h.
De Lars Kraume.

REX

RETOUR CHEZ MA MÈRE
4e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF sa et di 13h45.
VF me, je, ve, lu, ma 15h30.
VF me au ma 18h15, 20h30.
De Eric Lavaine.

BIO

Fermeture annuelle jusqu'au 30 juin.

STUDIO

Fermeture annuelle jusqu'au 28 juin.

L'instantané de Stefano Iori...

Pour espérer un arc-en-ciel, il faut aimer la pluie...

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

SOS Futures Mamans (Puits-Godet 12a, Neuchâtel, 3e étage) permanence téléphonique 032 842 62 52, ouverture du centre lundi 14h30-17h, jeudi 14h30-17h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad) : T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables : 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes du dimanche 26 juin 2016

Assemblée de paroisse extraordinaire à l'issue des cultes pour l'élection de Mme Jocelyne Mussard, diacre, suite à la retraite de la diacre Elisabeth Reichen. Election anticipée vendredi 24.06 de 8h à 11h au secrétariat paroissial.

Sud :

Collégiale : Di 26.06, 10h, culte hôte de ce jour avec sainte cène, M. A. Joly

Temple du Bas : Je 23.06, 10h, méditation, salle du refuge.

Nord :

Ermitage : Di 26.06, 10h30, culte avec sainte cène, M. C. Bacha. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement.

Est :

Chaumont : Di 26.06, 11h15. Culte au vert avec l'église anglicane au chalet «Le Bon Larron», M. C. Allemann. Accueil à 11h à la station du funiculaire de Chaumont ou à 11h15 au chalet. Culte en plein air ou à l'abri selon la météo. Repas canadien (gril, thé et café à disposition). Animations diverses.

Ouest

Serrières : Di 26.06, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

Communauté allemande

Poudrières 21 : Di 26.06, 14h30, Sommerfest, H. F. Schubert.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame : sa 25.06 à 17h, messe en portugais ; di 26.06 à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : sa 25.06 à 10h30, messe ; di 26.06 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc : sa 25.06 à 17h, messe, di 26.06 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert : sa 25.06 à 18h30, messe ; di 26.06 à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence : di 26.06 à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès : di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds : pas de messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel : di 26.06, 10h, messe et fête de la St-Jean, suivie de grillades au jardin.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable :
Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction :
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
23'500 exemplaires

Publicité

Devenez forgeur de destinées

Dès un franc par jour, vous donnez un coup de pouce au destin d'enfants en détresse.
www.tdh.ch/chaquejourcompte

Terre des hommes
Aide à l'enfance. tdh.ch

Rencontre avec Anaïs Emery, directrice artistique du Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel

Du fantastique pour le grand public

Le NIFFF lève le voile sur le programme de sa 16e édition, qui se tiendra du 1er au 9 juillet prochain dans les salles obscures de Neuchâtel. Anaïs Emery, directrice artistique, présente les points forts du festival, qui s'adresse aux amateurs et amatrices du genre fantastique, mais aussi au grand public.

La directrice artistique du NIFFF, Anaïs Emery, présente les points forts du festival, qui se tiendra du 1er au 9 juillet à Neuchâtel. • Photo: Matthieu Spohn

Le célébrissime John Carpenter sera l'invité d'honneur de cette 16e édition. Comment l'avez-vous convaincu de venir jusqu'à Neuchâtel ?

On l'invite depuis la première édition du NIFFF. Lorsqu'il a commencé sa tournée musicale, on s'est remis en chasse. Avec le poids des années, on a finalement réussi à l'avoir ! D'autres éléments ont peut-être aussi joué en notre faveur comme le fait que notre festival se déroule en été au même moment que sa tournée européenne. John Carpenter donnera un concert exclusif en Suisse le 6 juillet, au Théâtre du Passage.

Une nouvelle section, Amazing Switzerland, fait son apparition cette année à titre permanent. Quels sont ses buts ?

Depuis les origines, le festival s'intéresse à la thématique suisse. Le cinéma helvétique est plutôt connu pour les genres documentaire et dramatique. Mais le fantastique se développe en Suisse. On sent un mouvement qui va dans ce sens. Pour le moment, les influences esthétiques sont davantage présentes. La nouvelle section présente une sélection de films récents que l'on pourrait qualifier «de l'imaginaire». On y découvre une grande diversité avec des genres épars tels que l'anticipation et le surréalisme.

La Suisse n'est pas très impliquée à l'étranger. Cette nouvelle section doit justement permettre de mettre en avant les productions helvétiques. Etre sélectionnés au NIFFF permet aux réalisateurs et réalisatrices en question d'entrer en contact avec le milieu. C'est une manière de promouvoir le cinéma suisse, de le faire découvrir au public sous un autre angle.

La relève helvétique n'est pas en reste puisque vous organisez chaque année un concours de courts-métrages. Comment s'annonce cette cuvée 2016 ?

On nous envoie pas mal de films, qui proviennent de productions indépendantes ou d'écoles. Cette année, il y a quatre films d'écoles et trois films co-produits par la RTS. La Suisse alémanique est assez dynamique, même s'il existe aussi de belles choses en Suisse romande. On constate chaque année un mélange entre le cinéma d'auteur, celui d'animation ou encore des courts-métrages plus traditionnels qui s'inspirent des grosses productions.

Dans le cadre de NIFFF Invasion, la Ville de Neuchâtel mandate le festival pour organiser des activités gratuites et tout public au cœur de la cité. Que vous apporte cet événement ?

Nous avons tout d'abord l'occasion de collaborer avec une autre institution culturelle de la place, le Centre d'art de Neuchâtel (CAN). NIFFF Invasion nous permet également de souligner le caractère pluridisciplinaire du festival. On peut proposer une exposition, des jeux, toute une programmation gratuite pour le grand public. Cet événement nous a encore permis de redonner un open air à Neuchâtel. A l'époque, il en existait un commercial situé derrière le collège Numa-Droz. Nous avons pu le réinventer sur les Jeunes-Rives où nous proposons une programmation de grands classiques à redécouvrir.

Avec un symposium, un colloque et un forum littéraire, NIFFF Extented propose une large offre pluridisciplinaire. Est-il important pour le festival de continuer à développer ce genre d'événements ?

C'est capital pour démontrer à la fois l'universalité de la culture fantastique, mais aussi la présence du genre fantastique dans la production audiovisuelle. En effet, le fantastique est très actif dans les séries, les web-séries et dans les jeux vidéo. Nous proposons ainsi aux professionnels suisses un haut lieu de compétences et d'échanges. Quant à notre forum de littérature, il s'adresse au tout public. Le fantastique possède une tradition très développée dans la littérature.

Malgré tous ces efforts, le NIFFF n'a pas encore vu le soutien de la Confédération s'adapter en conséquence. Quelles pourraient être les incidences sur les prochaines éditions ?

Notre subvention a été reconduite pour les trois prochaines années. Nous sommes à la fois très contents de cette reconnaissance, mais aussi inquiets quant aux aides complémentaires. Nous attendions une réévaluation et une augmentation du soutien de la Confédération. Pour le moment, nous sommes encore dans l'incertitude, ce qui rend la chasse aux sponsors encore plus difficile pour les milieux culturels. C'est un peu tôt pour dire quelles seraient les conséquences. Nous devrons y réfléchir.

Comment voyez-vous l'avenir du festival dans les prochaines années ? Avez-vous des envies à concrétiser ?

Ce serait bien que le NIFFF soit toujours plus en relation avec la création artistique. Il serait aussi bon d'être présent dans le développement de jeux et de web-séries pour le prestige du festival. Nous continuons par ailleurs de travailler pour attirer davantage de public. Nous avons encore une forte marge de progression dans ce domaine.

Anne Kybourg

A ne pas manquer

Durant 9 jours, le NIFFF fera à nouveau frissonner le public dans les salles obscures de Neuchâtel. Au menu, une sélection inédite de productions issues de 47 pays différents pour un total de 150 projections. Le festival propose un tour d'horizon de la production contemporaine à travers ses compétitions et ses multiples sections. Le genre suisse occupe une place toute particulière avec une nouvelle section *Amazing Switzerland*. L'Amérique latine sera également à l'honneur avec le panorama *El Dorado*. «Cette rétrospective dédiée à l'émergence du cinéma en Amérique latine promet des découvertes cinéphiliques vivifiantes et intéressantes pour le grand public», assure Anaïs Emery. «Avec la section *Films of the Third kind*, le grand public ne peut pas se tromper», poursuit la directrice artistique. Et de conseiller une série de films à ne pas manquer: *Swiss Army Man*, *The Wave*, *Mi Gran Noce*, *Under the Shadow* et *Girl asleep*. Le Festival propose encore une rétrospective des films de John Carpenter, invité d'honneur de cette 16e édition.

- **Programme complet sur www.nifff.ch**